



לומדים

פְּרָשׁוֹת אַחֲרֵי מוֹת-קְדוּשִׁים Paracha A'haré mot/Kedochim

Thème de la paracha A'haré mot :

- Le service de Yom Kippour
- L'interdiction de consommer du sang
- La sainteté de la famille – Les unions interdites

Thèmes de la paracha Kedochim:

- Mitsvot sur la sainteté du peuple d'Israël
- Les fruits de la *Orla* (3 premières années) et de la 4^e année
- **Le respect des Talmidé 'Hakhamim** (érudits en Torah)
- La sainteté de la maison juive

כְּבוֹד הַתּוֹרָה וְחַכְמֵיהָ

Le respect de la Torah et des Sages

Les *Talmidé 'Hakhamim* (Sages d'Israël) sont responsables d'enseigner la Torah, de l'expliquer et de la transmettre de génération en génération.

Les respecter montre que **nous respectons la Torah et D.ieu**. C'est pourquoi, toute personne qui méprise un *Talmid 'Hakham* méprise la Torah.

Tu honoreras le vieillard - 'וְהִדַּרְתָּ פְּנֵי זָקֵן'

Le terme de « vieillard » est utilisé dans la Torah avec le sens de « *Talmid 'Hakham* » (le mot זָקֵן – « vieillard » fait allusion à זָה קָנָה חֲכָמָה – « Il a acquis la sagesse »).

1. Vayikra, 19 :32

Tu te lèveras devant des cheveux blancs^a, tu honoreras le vieillard^b, tu craindras ton D.ieu, Je suis l'Éternel.

1. ויקרא פרק יט פסוק לב

מִפְּנֵי שִׁיבָה תִּקּוּם" וְהִדַּרְתָּ פְּנֵי זָקֵן" וְיִרְאֵתָ מֵאַלְהֵיךָ אֲנִי ה'.

1a. Commentaire de Rachi

a. Tu te lèveras devant des cheveux blancs : parle-t-on ici d'un vieillard impie ?
Le Talmud dit au sujet du mot « vieillard » qu'il ne concerne que celui qui a acquis la sagesse.

b. Tu honoreras le vieillard : comment l'honorer ?

- On ne s'assiéra pas à sa place.
- On ne parlera pas à sa place¹.
- On ne le contredira pas.

Peut-on fermer les yeux et faire comme si on ne l'avait pas vu ? La Torah ajoute : « tu craindras ton D.ieu »².

1. On ne répondra pas à sa place, on ne tranchera pas une *halakha* à sa place.
2. Ne fais pas comme si tu ne l'avais pas vu, pour éviter de te lever, car D.ieu sait la vérité.

1א. פירוש רש"י

א. מִפְּנֵי שִׁיבָה תִּקּוּם - יְכַל זָקֵן אֲשֶׁמְאִי? תִּלְמוּד לומר: 'זָקֵן', אִין 'זָקֵן' אֶלָּא שֶׁקָּנָה חֲכָמָה.
ב. והדרת פני זקן - אִיזְהוּ הַדְּרוּר? לֹא יֵשֵׁב בְּמִקְוֹמוֹ, וְלֹא יְדַבֵּר בְּמִקְוֹמוֹ, וְלֹא יִסְתֵּר אֶת דְּבָרָיו.
יְכַל יַעֲצִים עֵינָיו כְּמִי שֶׁלֹּא רָאָהוּ? לְכַד נֹאמֵר: 'וְיִרְאֵתָ מֵאַלְהֵיךָ'...

Le Talmud raconte au sujet des *Talmidé 'Hakhamim* qu'ils cherchaient toutes les occasions d'honorer d'autres *Talmidé 'Hakhamim*.

2. D'après le *Talmud de Babylone, Traité Brakhot, 28a*

Lorsque Rabbi Zéra était fatigué d'avoir étudié, il allait à la porte de la Yéchiva de Rabbi Nathan et se levait en l'honneur des *Talmidé 'Hakhamim* qui sortaient de la maison d'étude. Il le faisait dans le but d'accomplir la *mitsva* du respect des *Talmidé 'Hakhamim* et de recevoir la récompense pour cela.

La *halakha* tranche ainsi :

3. Rambam (Rabbi Moché ben Maïmon), *Sefer Hamitsvot, mitsva positive 109*

Nous avons reçu le commandement de respecter les *Talmidé 'Hakhamim* et de nous lever devant eux afin de les honorer, comme D.ieu Lui-même nous l'a dit : « Tu te lèveras devant des cheveux blancs, tu honoreras le vieillard », et le *Midrach Sifra* dit : « tu te lèveras et honoreras » : le fait de se lever est une marque d'honneur (...).

Et sache (...) que cette *mitsva* s'applique à tous (...), un *Talmid 'Hakham* en fera de même pour un autre *Talmid 'Hakham* qui l'égale en sagesse.

Cette *mitsva* est détaillée dans la *halakha*.

4. Rambam, *Lois de l'étude de la Torah, chapitre 6*

(1) Nous avons l'obligation d'honorer tout *Talmid 'Hakham*, même s'il n'est pas notre maître (...).

À quel moment devons-nous nous lever en sa présence ? Lorsqu'il s'approche à moins de 4 *amot* (2 mètres environ), et jusqu'à ce qu'il soit passé (...).

(9) S'il s'agit d'une personne très âgée, même si ce n'est pas un *Talmid 'Hakham*, on doit se lever devant lui, et même un très jeune *Talmid 'Hakham* se lèvera devant un vieillard.



1. Qui doit-on honorer ? Pourquoi utilise-t-on le mot *zaken* - זָקֵן ?
2. Pourquoi cette *mitsva* comporte-t-elle la mention « Tu craindras ton D.ieu » ?
3. Comment accomplit-on la *mitsva* de respecter les *Talmidé 'Hakhamim* ?
4. Pourquoi Rav Zéra s'asseyait-il à la porte de la maison d'étude ?
5. À quel moment doit-on se lever en présence d'un *Talmid 'Hakham* ?



Le respect de la Torah - הַמְכַבֵּד אֶת הַתּוֹרָה

5. *Pirké Avot* (Traité des principes), chapitre 4, *Michna 6*

Rabbi Yossé dit : toute personne qui honore la Torah^a est elle-même honorée par les créatures^b. Et toute personne qui méprise la Torah^c est elle-même méprisée par les créatures^d.

5a. Commentaire du *Kehati* (Rabbi Pin'has Kehati)

- a. **Toute personne qui honore la Torah** : Qui manifeste du zèle dans l'accomplissement des *mitsvot* et respecte les *Talmidé 'Hakhamim* et leurs enseignements.
- b. **Est elle-même honorée par les créatures** : elle est en retour respectée par les autres.
- c. **Toute personne qui méprise la Torah** : Qui manque de respect à la Torah, c'est-à-dire ne s'y intéresse pas, méprise les *Talmidé 'Hakhamim* et leurs enseignements.
- d. **Est elle-même méprisée par les créatures** : elle sera en retour méprisée par les autres.

5. משנה אבות פרק ד משנה ו

רַבִּי יוֹסֵי אוֹמֵר:
כָּל הַמְכַבֵּד אֶת הַתּוֹרָה,^a
גּוֹפּוֹ מְכַבֵּד עַל הַבְּרִיּוֹת.^b
וְכָל הַמְחַלֵּל אֶת הַתּוֹרָה,^c
גּוֹפּוֹ מְחַלֵּל עַל הַבְּרִיּוֹת.^d



1. De quelle manière est-il possible d'honorer la Torah ?
2. Pourquoi doit-on honorer les *Talmidé 'Hakhamim* ?
3. Quelle est la conséquence du mépris des *Talmidé 'Hakhamim* ?

Révérance et crainte du maître - מוֹרָא וְיִרְאָה מֵהַרְבֵּי

La crainte respectueuse des Sages est si importante qu'elle est comparée à la crainte de D.ieu

6. Devarim, 6

(13) Tu craindras l'Éternel ton D.ieu, tu Le serviras et tu jureras en Son nom.

6. דברים פרק ו פסוק יג

אֵת ה' אֱלֹהֶיךָ תִירָא וְאֵתוֹ תַעֲבֹד וּבְשֵׁמוֹ תִשָּׁבַע.

Nos Sages ont ainsi expliqué cette phrase :

7. Talmud de Babylone, Traité Baba Kama, 41b

Chimon ha'amassoni (...) commentait toutes les occurrences du mot « ète » dans la Torah¹. Lorsqu'il arriva à « Tu craindras l'Éternel ton D.ieu » (Devarim, 6), il revint sur sa méthode, parce qu'il ne comprenait pas la signification de ce « ète »².

Jusqu'à ce que Rabbi Akiva explique : « Tu craindras l'Éternel ton D.ieu » signifie : y **compris** les *Talmidé 'Hakhamim*³.

1. À chaque fois que la Torah emploie le mot « ète », c'est pour inclure et ajouter quelque chose. Ainsi, le "ète" de « כְּבֹד אֶת אָבִיךָ וְאֶת אִמְךָ » « Honore ton père et ta mère », nous apprend qu'il faut inclure la belle-mère (épouse du père) et les frères et sœurs plus âgés.
2. Il ne comprenait pas qui on devait craindre de la même manière que l'on craint D.ieu.
3. Car craindre les *Talmidé 'Hakhamim* fait partie de la crainte de D.ieu.

7a. Commentaire de Rachi

a. **Lorsqu'il arriva à « Tu craindras l'Éternel ton D.ieu » :** il ne sut pas ce qui était inclut dans ce cas.

7. תלמוד בבלי מסכת בבא קמא דף מא עמוד ב

שְׁמַעוֹן הָעַמְסוֹנִי... הָיָה דוֹרֵשׁ כֹּל 'אֶתִּין' שְׁבִתוֹרָה. כִּינּוֹן שֶׁהִגִּיעַ לְאֵת ה' אֱלֹהֶיךָ תִירָא' (דברים ו) - פֶּרֶשׁ. עַד שֶׁבָּא רַבִּי עֲקִיבָא וְלָמַד: 'אֵת ה' אֱלֹהֶיךָ תִירָא' - לְרַבּוֹת תַּלְמִידֵי חֲכָמִים.



Nos Sages nous enseignent quel est le comportement à adopter envers notre maître :

8. Pirké Avot (Traité des principes), michna 12

Rabbi Éléazar fils de Chamoua dit : « Que le respect de tes élèves te soit aussi cher que le tien^a, le respect de ton ami comme la crainte de ton maître^b, et la crainte de ton maître comme la crainte de D.ieu.^c »

8a. Commentaire du Kehati

- Te soit aussi cher comme le tien :** on doit en cela prendre exemple sur Moché, qui a dit à Yehochoua : « Choisis-nous des hommes », ce qui nous montre qu'il le considérait égal à lui-même, bien qu'il soit le maître et Yehochoua l'élève.
- Le respect de ton ami comme la crainte de ton maître :** on l'apprend d'Aharon, qui a dit à Moché : « Pitié, **mon maître** », bien que Moché soit son frère, et plus jeune que lui, il l'a traité comme son maître.
- La crainte de ton maître comme la crainte de D.ieu :** le *Midrach* sur Chmouel dit que l'intention de l'auteur est qu'il faut respecter toute personne comme si elle était d'un cran au-dessus de son niveau réel, pour ne pas en arriver à manquer au respect qui lui est dû.

8. משנה אבות

פרק ד משנה יב

רַבִּי אֶלְעָזָר בֶּן שְׁמוּעַ אָמַר: יְהִי כְבוֹד תַּלְמִידֶךָ חָבִיב עָלֶיךָ כְּשֵׁלְךָ^א, וְכְבוֹד חֲבֵרְךָ כְּמוֹרָא רַבְּךָ^ב, וּמוֹרָא רַבְּךָ כְּמוֹרָא שְׁמַיִם^ג.

En plus de cette mitsva qui incombe à toute personne concernant le respect dû aux *Talmidé 'Hakhamim*, nous avons des précisions supplémentaires quand il s'agit de notre propre maître.

9. Rambam, *Lois de l'étude de la Torah*, chapitre 5, loi 1

De la même manière qu'une personne doit respecter son père et le craindre, elle doit aussi respecter et craindre son maître, encore plus que son père, car son père lui a donné la vie et son maître qui lui enseigne la Torah lui donne accès à la vie dans le monde futur.



1. Quelle difficulté a rencontrée Rabbi Chimon ha'amassoni ?
2. Comment Rabbi Akiva a-t-il résolu la question ?
3. Pourquoi doit-on se comporter envers un *Talmid 'Hakham* avec la même crainte qu'envers D.ieu ?
4. Comment le maître (l'enseignant) doit-il se comporter envers son élève ?
5. D'après les textes étudiés ici, pourrais-tu préciser ce qu'il faudra faire par respect pour notre professeur ou notre Rabbin? Et qu'est-ce qu'il sera interdit de faire?



Le saviez-vous ?

פְּרָקֵי אָבוֹת - Pirké Avot

Il existe une ancienne coutume parmi les communautés juives de réciter les *Pirké avot* (*Traité des Principes*) dès le chabbat qui suit Pessa'h. Dans les communautés ashkénazes, on les lit jusqu'au chabbat qui précède Roch Hachana. Dans les communautés séfarades, on les lit durant les six semaines jusqu'à Chavouot.

La raison de cette coutume est la suivante : de la même manière que le peuple sortant d'Égypte s'est sanctifié entre Pessa'h et Chavouot, à l'approche du don de la Torah, nous nous purifions aussi avant de recevoir la Torah, par l'étude des qualités morales et de l'éthique qui sont abordées dans les *Pirké avot*.

Dans ce traité, on évoque les enseignements de nombreux Sages de la Michna (les *Tanaim*), en rapport avec l'étude de la Torah, les qualités morales, les différentes manières de se comporter envers les autres et envers D.ieu.



www.lamorim.org | info@lamorim.org

Dvorah Serrao, directrice de Lamorim

Florence Touati-Wachsstock, experte pédagogique Lamorim

Esther Wilhelm, référente pédagogique Lamorim

© Tous droits réservés - Reproduction interdite



אתר אינטרנט: www.elami-elatzmi.co.il

דוא"ל: elami@elami-elatzmi.co.il | טל: 04-9978164

חברי המערכת: הרב מאיר אסולין, שלומית שרפי | 80-5-31

עיצוב: סטודיו 'גרפיקטו' 054-4965150 | אזור: עטרה רבקה צינמן 052-7737303